

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE  
CHARTRIER FERRIERE**

**SEANCE DU 09 MARS 2017**

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

---

**Absent :** M MOULINIER Excusé

**PROCES VERBAL :** le procès- verbal de la séance du 13 JANVIER 2017 est adopté à l'unanimité

***Compte administratif 2015***

Le compte administratif 2016 est adopté à l'unanimité

Section fonctionnement : Dépense 223 041.83	recette : 258 185.37
Section investissement : Dépense 20 034.32	recette : 103 655.23

***Affectation du Résultat 2015***

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice suivant

Excédent de l'exercice	35 143.54
Résultat antérieur	169 920.19
Besoin de financement de la section de fonctionnement	110 547.24
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2016	94 516.49

***Compte de Gestion***

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte de gestion dressé par le receveur municipal qui retrace l'ensemble des opérations constatées et reproduit l'état des restes à réaliser certifié par l'ordonnateur

***Infos diverses***

Compte rendu réunion du Conseil Départemental – Compte rendu réunion CABB / commission technologies nouvelles –économie-tourisme-agriculture

SIRTOM : création de 2 emplacements apport volontaire des déchets –

Entretien chemin ruraux / trou à boucher pour passage de poids lourd

Site Internet Mairie / en fonctionnement

Borne recharge voiture électrique / demande de la Mairie, à situer approximativement, motivation de la demande